

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 16 juin 2021

Une Fête de la musique revisitée dans 5 lieux publics à Nantes

Après l'annulation de tout événement l'année dernière, et au vu de la situation sanitaire actuelle et des dispositions particulières prises par l'État pour l'édition 2021 de cette Fête de la musique (protocole sanitaire et mesures de sécurité), la Ville de Nantes va proposer aux nantaises et aux nantais une Fête de la musique revisitée.

Dans le cadre autorisé par l'État, la Ville de Nantes a décidé d'organiser une Fête de la musique a minima, respectueuse des mesures sanitaires (couvre feu, configurations, jauges, etc), qui permette de faire vivre l'esprit de la Fête de la musique ancré dans les habitudes des Nantaises et des Nantais, tout en permettant aux musiciens amateurs d'exprimer leurs talents et de les partager.

« Cette année encore, le contexte sanitaire et les mesures prises par l'État ne permettent pas de donner pleinement à la Fête de la musique sa dimension festive et populaire. Nous avons néanmoins souhaité que cette Fête de la musique existe, et que les habitants puissent se retrouver autour de cinq programmes dont l'organisation est confiée à des acteurs culturels nantais dans autant de lieux publics et quartiers de la ville », précise Johanna Rolland, Maire de Nantes.

La Ville de Nantes va donc aménager 5 sites, principalement dans des parcs et jardins, pour pouvoir accueillir du public dans des jauges limitées ; elle confie la programmation à des acteurs culturels du territoire, pour accueillir le public le 21 juin au soir, de 18h à 22h.

5 événements seront proposés sur 5 lieux différents avec des artistes amateurs :

- Parc de la Boucardière à Chantenay : programmateur Trempolino (musiques actuelles). Jauge : 500 personnes ;
- Jardin Bréchoir à Toutes Aides : programmateur Ecole de Musique Toutes Aides (classique). Jauge : 230 personnes ;
- Caserne Mellinet à Saint-Donatien : programmateur Big City Life (musiques actuelles). Jauge : 280 personnes ;
- Square du lait de mai à Madeleine Champ de mars : programmateur Conservatoire de Nantes (classique). Jauge : 180 personnes ;
- Cour du château en centre ville : urbains band - Ecole nantaise de cuivres - terminus brass band. Jauge : 400 personnes.

L'entrée sur site sera libre dans la limite des places disponibles. Un comptage sera donc effectué et le respect des règles sanitaires assuré. Les concerts seront assis, sur chaises ou bancs, ou sur pelouse dans des cerceaux délimités, permettant de maintenir la distanciation sanitaire.

Selon les conditions météorologiques du lundi 21 juin, l'événement pourrait être annulé le matin même.

Informations pratiques, renseignements :
Allonantes 02 40 41 90 00 et metropole.nantes.fr

Consignes de l'État et de la Préfecture de la Loire-Atlantique pour le respect des mesures sanitaires :

- le couvre-feu sera **fixé à 23h**, aucune **dérogation** ou tolérance n'est prévue le soir du 21 juin ;
 - seules les **configurations assises** pour le public seront autorisées afin de faciliter la gestion de flux et éviter regroupements et attroupements qui seront encore, à cette époque, interdits. La jauge maximale autorisée pour les ERP en salle ou en plein air correspondra à 65 % de leur jauge, dans la limite de 5 000 spectateurs ;
 - le pass sanitaire sera exigé pour tout ERP accueillant plus de 1 000 spectateurs ;
 - **les concerts organisés dans les restaurants et bars ne seront pas autorisés**, de même que les concerts improvisés des musiciens sur la voie publique afin de ne pas créer de rassemblements.
- Seuls seront donc possibles les **concerts de musiciens amateurs et professionnels dans des ERP en salle ou en ERP de type PA (plein air)**, conformément aux dispositions indiquées.